



RÉOUVERTURE PARTIELLE
DES DÉCHÈTERIES D'ASSIGNY ET VINON
A COMPTER DU 20/04/2020

Muni de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » vous pourrez vous rendre dans l'une de nos déchèteries pour y déposer **vos déchets verts (uniquement !)**

Les horaires d'ouverture* sont inchangés

il y aura de la place pour tous, il n'est pas nécessaire de vous précipiter

SEULS LES DÉCHETS VERTS SERONT ACCEPTÉS

Attention, certaines règles de sécurité sont à respecter :

- **nombre de véhicules sur site limité (à 5 pour Assigny et à 3 pour Vinon)**
- **respecter les consignes données par les agents de déchèterie**
- **respecter une distanciation sociale d'au moins 1 mètre**
- **se munir de son propre matériel pour le déchargement (fourche, pelle,...)**

En cas de file d'attente sur la route, pensez à serrer à droite, à mettre vos feux de détresse et ne sortez pas de votre véhicule

Vous ne devez en aucun cas laisser vos encombrants dans la nature, sur le trottoir ou devant la grille de la déchèterie (sanction allant jusqu'à 1500€ et la confiscation du véhicule).

Nous comptons sur votre civisme !

*Horaires d'été

Assigny : lundi, mercredi, samedi : 8h-12h / 13h30-18h30 (lundi 20/04 exceptionnellement ouverture à 9h00)

Vinon : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h ; Mercredi : 10h-12h / 14h-18h ; Samedi : 8h30-12h / 13h30-18h